



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01130016

Ancien N° régional : 01181408

Marais du Bret

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 30,58 ha

Ain BRENOD, LE PETIT-ABERGEMENT

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	2	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	2
Végétaux sucoérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Le Bugey, situé sur le côté est du département de l'Ain, constitue la partie méridionale du massif du Jura. Les précipitations sont particulièrement abondantes dans cette région puisqu'on relève souvent plus de 1500 mm sur l'année. Toutefois la présence d'un relief karstique particulièrement marqué explique la circulation surtout souterraine de l'eau. C'est pourquoi les zones humides sont si remarquables. La combe de Léchaud, entre la cluse de Nantua et le plateau d'Hauteville, est un synclinal résultant des soulèvements géologiques tertiaires de ce substrat calcaire formé au secondaire. L'abondance des précipitations a favorisé l'installation, sur les replats, de plusieurs tourbières. Celles-ci occupent au total près de 10 % de la surface de la combe de Léchaud. Le marais du Bret appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux de tourbières alcalines sont très variés. Le site, pâturé dans sa partie sud, est occupé par des prairies humides et des "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) à Laïche de Daval. Des étangs ont été aménagés dans la roselière qui borde la route. La diversité floristique de ces milieux humides est relativement importante. Ainsi, le marais du Bret abrite une flore remarquable; citons par exemple la Fritillaire pintad et la Laïche paradoxale (ou Laïche à épis rapprochés), deux plantes protégées en région Rhône-Alpes. L'intérêt naturaliste local est également lié aux prairies environnantes qui accueillent, en particulier, la Caille des blés.

Milieus naturels

54.2

BAS-MARAIS ALCALINS

Faune vertébrée

Oiseaux

Caille des blés

Coturnix coturnix

Flore

Laïche paradoxale

Carex appropinquata Schumacher

Fritillaire pintade

Fritillaria meleagris L.

Scorzonère peu élevée

Scorzonera humilis L.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

BROYER J.

Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)

15 pages 2002 Consultable : ONCFS



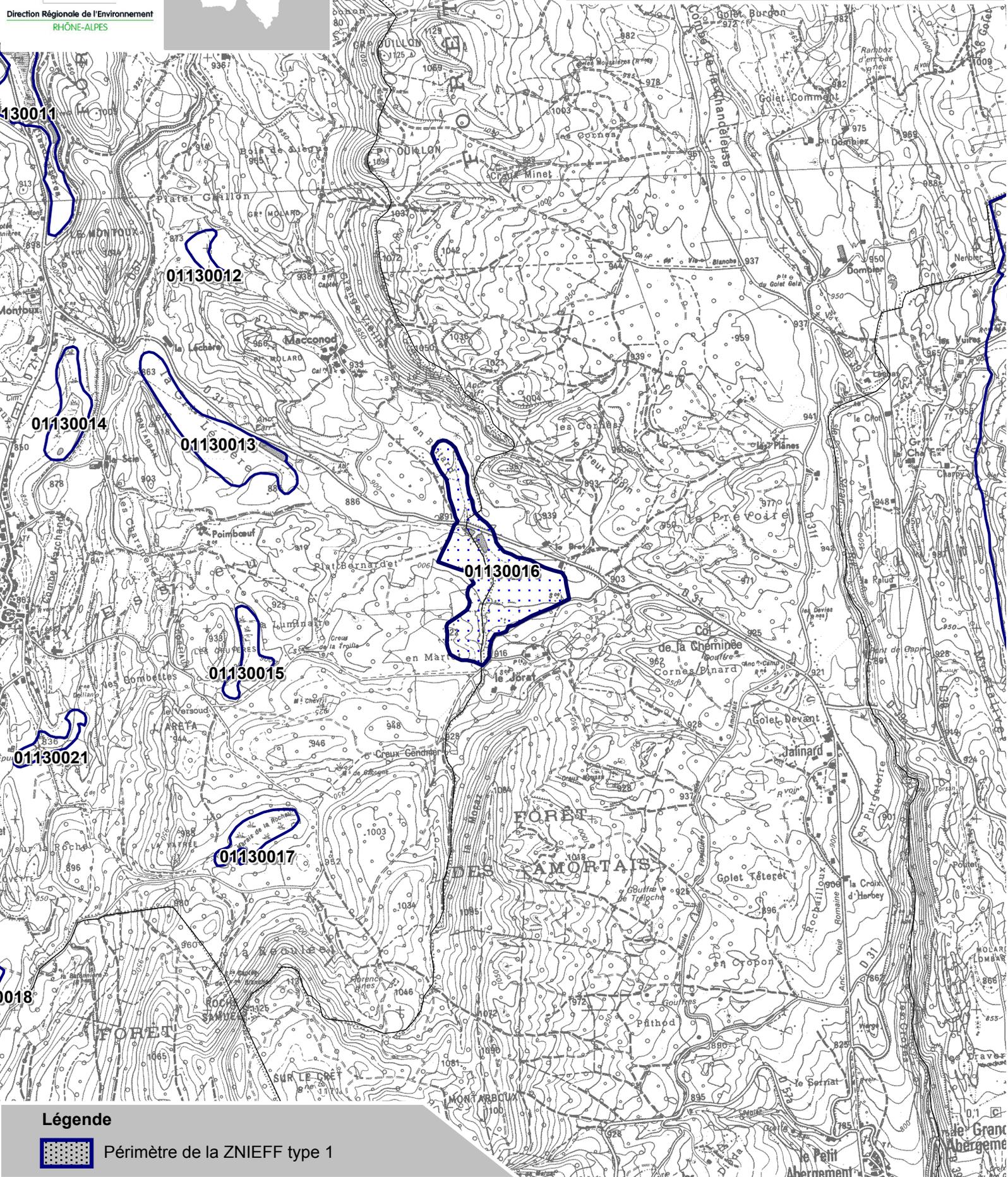
Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1130016

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)